Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260605-2026060501A-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le : 22.05.2026
Affichage le : 22.05.2026

DELIBERATION 2026.06.05.01A DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, DAGUIN Paul, BRIANTAIS Catherine, PELISSON Patricia, TAILLANDIER Isabelle, LEBRETON Didier, TAILLANDIER Vincent, MARTIN Patricia, PELTIER, Serge, BIZEUL Claude, GANACHE Jean-Michel, DELANOE Nicole, LEMARIE Florence, RIPOCHE Anthony

Etaient absents et excusés :

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné **Madame LAHAYE Stéphanie**, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :	En exercice :	15
	Quorum :	08
	Présents :	15
	Votants :	15

2026.06.05.01A	**Désignation des délégués et suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs**

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville le 05 juin 2026 à 19 heures 30 minutes.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : **M. GANACHE Jean-Michel, Mme DELANOE Nicole, Mme LEMARIE Florence et M. RIPOCHE Anthony.**

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260605-2026060501A-DE

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : **MOREL Karine, DAGUIN Paul, PELISSON Patricia, LEBRETON Didier, MARTIN Patricia, RIPOCHE Anthony**

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus **trois délégués et trois suppléants.**

***c) Élection des délégués* titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- **nombre de bulletins : 15**
- **bulletins blancs ou nuls : 0**
- **suffrages exprimés : 15**

Ont obtenu :

- ***liste Karine Morel*** : 15 voix

Madame le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste Karine Morel : **3 sièges**

Fait et délibéré en séance, les jour. mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 05 06 2026
Le Maire, Karine Morel

MAIRIE DE RANNEE
35130